

Réserve 2030

Une masse et des compétences

Janvier - Février - Mars 2026 - 106^e année - n° 1/4



FOCUS

La supériorité des drones

LA VIE DE L'UNOR

Le MC (R) Jean-Philippe Durrieu-DuFaza présente le bilan de sa première année de présidence

ASSOCIATIONS TERRITORIALES

L'ARA de Lens reçoit le Prix spécial du jury du CiDAN au Sénat

**REVUE
D’INFORMATION
ET DE LIAISON
DE L’UNION NATIONALE
DES OFFICIERS
DE RÉSERVE ET
DES ORGANISATIONS
DE RÉSERVISTES**
(4 numéros/an)

Le conseil d'administration de la Fédération nationale André Maginot (FNAM), dans sa séance du 16 octobre 2025, a prononcé l'admission de l'UNOR au sein de la Fédération sous l'appellation « Union nationale des officiers de réserve et des organisations de réservistes », affiliée à la Fédération nationale André Maginot sous le n° 310.

Administration-rédaction :

UNOR
GR 310
Fédération nationale
André Maginot
24 bis, boulevard Saint-
Germain
75005 Paris
unor.dg@orange.fr
Site internet :
<https://unor-reserves.fr>

Directeur de la publication :

MC (R) Jean-Philippe
Durrieu DuFaza
Président de l'UNOR

Rédacteur en chef :

Lionel Pétillon
redacteur.unor@orange.fr

Abonnements :

Publicité :
Délégué général de l'UNOR
Tél. : 01 43 47 40 16
Tél. : 07 85 11 46 67
unor.dg@orange.fr

Dépôt légal :

1^{er} trimestre 2026
N° CPPAP : 0519 G 84894

**Conception, réalisation
et impression :**

Imprimerie Decombat,
63118 Cébazat
I.S.S.N. n° 004.2242.

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont adressés et n'est en aucun cas tenue de les retourner. Si l'auteur souhaite être publié (texte et photos), il est impératif qu'il inscrive à la main la mention « bon pour publication ». Les textes sélectionnés ne donnent pas lieu à rétribution, et peuvent subir des modifications en vue d'une parution. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

SOMMAIRE

PHOTOS DE LA COUVERTURE :

© STOCK.ADOBE.COM, © ESA/A. CONIGLI

4 Éditorial

- Par le médecin en chef (R)
Jean-Philippe Durrieu DuFaza,
président national de l'UNOR

10 Actualités internationales

- La dissuasion nucléaire
en Europe
- Bosnie-Herzégovine : les accords
de paix ont 30 ans

12 Focus

- La supériorité des drones

32 La vie de l'UNOR

- Les vœux conjoints de l'UNOR et
de l'ANOCR : « *Fédérer toutes les
énergies...* »

33 Associations nationales

- ANOLiR : Les interprètes militaires
exposent à Paris

34 Associations territoriales

- Le mot du colonel (H) Philippe
Lataste, 1^{er} vice-président
- AOR Lens : Prix Cidan

36 Culture / Lu pour vous

- Rencontre avec l'auteur
François Cochet
- Lu pour vous

46 Patrimoine

- 1940 : l'aéronavale bombarde Berlin

48 Publications officielles

15 Dossier

RÉSERVE 2030-2035 : Une masse et des compétences

- Des effectifs en progression
- Un rôle stratégique
- La RO2 : « *une obligation souvent oubliée* »
- La place des employeurs
- À propos du « *réarmement moral* »
- Du CSRM vers le CSFM ?



reconnue d'utilité publique, les fédérant comme des gardiens de la mémoire, rappelant sans cesse que nos valeurs républicaines et démocratiques ont été sauvées par le sang et seront régulièrement menacées par l'histoire. C'est le LCL (R) Ribatto, président d'honneur chargé des relations institutionnelles, qui doit poursuivre le travail initié lors du centenaire, de coordonner la représentation de l'UNOR lors des grandes cérémonies commémoratives et institutionnelles. Mais la force de l'UNOR est surtout dans le collectif et c'est à nous tous, sur le terrain et dans vos familles, d'expliquer notre histoire et de coordonner notre présent.

■ **La légitimité auprès du ministère des Armées, de l'État-major des armées, de la division cohésion nationale et le bureau interarmées des réserves (BIAR) :**

cette légitimité est centrale pour notre association, car elle établit un véritable rapport contractuel de confiance entre le ministère des armées et l'UNOR autour de missions dont nous devons rendre compte à l'issue.

Cette convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) a été renouvelée en décembre 2025 dans la plus grande difficulté étant donné le contexte politique et budgétaire. Nous pouvons remercier les équipes du bureau interarmées des réserves de la division cohésion nationale pour la confiance qu'ils nous ont accordés dans la défense de ce dossier qui porte des missions importantes pour la réserve militaire aux côtés de nos armées. Je voulais aussi remercier le CRC1 (R) J-M Mota, vice-président de l'UNOR et président de l'ANORSCA, pour son professionnalisme dans cette mission de renouvellement.

■ **La légitimité de l'UNOR au sein de la Garde nationale en tant que référent des organisations de réservistes**

est importante, car la Garde nationale demeure la vitrine de cette volonté des armées de créer du lien au travers des entreprises, des associations et des instances représentatives ministérielles.

En effet, la Garde nationale à en charge des instances représentatives comme le Conseil supérieur de la réserve militaire

(CSRSM) et de nombreux groupes de travail ou la voix des réservistes se doit d'être présente pour mieux exprimer nos spécificités de citoyens engagés aux côtés de nos armées.

Pour ce faire, et dans l'optique d'une année 2026 correspondant aux 10 ans de la Garde nationale, nous avons signé en janvier 2026 une charte entre la Garde nationale, la Fédération nationale André Maginot (FNAM), et l'UNOR. L'importance de cette charte étant soulignée par la présence lors de sa signature de Mme Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants.

Ces trois légitimités renforcées permettent maintenant à l'UNOR de porter avec force la voix des associations de réservistes. C'est aussi une triple reconnaissance que nous pouvons et que nous devons expliquer sur le terrain pour donner à vos associations nationales et territoriales, membres de l'UNOR, cette force collective que nous représentons à vos côtés.

C'est une reconnaissance qui nous appartient collectivement et qui doit vivre dans toutes vos actions sur tout le territoire. Vous pouvez en être fiers, mais vous devez aussi en être les garants et les acteurs.

2 NOUS AVONS POUR OBJECTIF « D'ATHLÉTISER » LA STRUCTURE DE L'UNOR

Pour ce faire, nous avons demandé en préalable de notre prise de fonction, une décision forte du conseil d'administration et de l'assemblée générale, afin de nous permettre de rationaliser drastiquement le fonctionnement de l'UNOR. Ce fut une mission difficile menée remarquablement par la PP (R) A-M Demartini, les trésoriers et les secrétaires généraux de l'UNOR afin de nous séparer des locaux historiques et d'apurer nos activités nationales de tous les frais superflus.

Ce travail indispensable est maintenant achevé et grâce à cette gestion «en bon père de famille» nous pouvons envisager un soutien plus substantiel pour nos associations adhérentes dans leurs missions nationales et territoriales. Cette rationali-

sation en responsabilité est un message fort pour nos partenaires institutionnels et nos associations adhérentes.

Dans cette optique volontaire de mutualisation des moyens et des équipes, nous avons parallèlement effectué un rapprochement avec la Fédération nationale André Maginot (FNAM) avec qui nous partageons les valeurs et bon nombre de missions auprès de la nation. Cette affiliation, sous le numéro 310 du CA du 16/10/25, est une opportunité de travailler en transversalité au niveau national et territorialement avec les 200 autres associations affiliées au sein de la FNAM.

Les collaborations territoriales font déjà flores et s'en trouvent renforcées par cette synergie nationale. La charte signée conjointement avec la Garde nationale et la FNAM, en présence de la ministre déléguée, en est déjà un premier témoignage de considération significatif pour l'outil opérationnel que nous avons maintenant mis en place.



Marche des 4 jours de Nimègue, en juillet 2025. De gauche à droite : le COL (R) Darney, le MC (R) Durrieu DuFaza et CV Jonnet, attaché défense au Royaume des Pays-Bas.

3 NOUS AVONS POUR OBJECTIF DE SÉCURISER ET DE SOUTENIR LE MAILLAGE TERRITORIAL DE L'UNOR

La force et la particularité de l'UNOR sont de représenter et de structurer le lien armée-nation autour des associations de réservistes depuis plus d'un siècle.

En effet, non seulement l'UNOR fédère un regroupement des sept associations nationales d'armées, mais aussi coordonne un maillage de plus de 195 associations interarmées territoriales pouvant irriguer nos concitoyens d'une instruction civique à l'esprit de défense.